

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12977**

### Intitulé

Dirigeant(e) d'entreprise de sécurité privée

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

JPM conseil (Auvergne)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Responsable de formation

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le dirigeant d'entreprise de sécurité est un gestionnaire de petite ou moyenne entreprise.

Ses activités portent sur :

La gestion du personnel : dans une profession très encadrée, les ressources humaines représentent une charge moyenne de 83% du chiffre d'affaire et constituent le capital de l'entreprise,

La gestion administrative et comptable : l'anticipation des dérivés dans une entreprise de prestations de services est primordiale,

La gestion commerciale : la recherche de nouvelles prestations diversifiées est fondamentale au développement d'une entreprise de sécurité,

La gestion opérationnelle et une veille permanente : la gestion des plannings et le suivi des évolutions du secteur professionnel de la sécurité privée sont seuls garants de la pérennité d'une entreprise de sécurité.

Le titulaire du titre est en mesure :

- D'évaluer les points essentiels d'un appel d'offre ou d'un cahier des charges techniquement et financièrement par sa maîtrise et ses connaissances :

- des règles éthiques et déontologiques de la profession

- de la loi 83-629 du 12 juillet 1983 modifiée et ses décrets d'application:

- du droit des assurances et de la responsabilité

- de la gestion des ressources humaines

- des règles d'hygiène et de sécurité (plan de prévention)

- du fonctionnement des institutions représentatives du personnel

- des obligations sociales du chef d'entreprise en termes de prélèvements sociaux

- des stratégies et outils de gestion administrative, comptable et générale d'une entreprise

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de sécurité privée au sens de la Loi de 1983, de la circulaire ministérielle du 24 mars 2004 et du décret du 6 septembre 2005 modifié.

Entreprises de prestations de sécurité dans les domaines d'activité de la surveillance humaine, du gardiennage, de la télé et vidéo surveillance, des manifestations sportives et culturelles, du transport de fonds et de valeurs, de la protection rapprochée des personnes physiques.

Gestionnaire, dirigeant, mandataire social d'une entreprise de prévention sécurité privée (gérant, Directeur, chef de service d'exploitation, exploitant indépendant).

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2503 : Sécurité et surveillance privées

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

### Réglementation d'activités :

Les activités privées de sécurité privée sont encadrées par la Loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 modifiée et le décret du n° 2005-1122 du 6 septembre 2005 modifié relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des **personnes**.

La présente certification atteste de l'aptitude professionnelle obligatoire pour les dirigeants d'entreprise de sécurité privée.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est évaluée au regard de quatre critères ou composantes :

-1/juridique et déontologique : questionnaires sur la législation et la réglementation à respecter dans des situations précises,

-2/ gestion administrative et économique : questionnaires, mise en situation,

-3/ gestion des ressources humaines et du dialogue social : questionnaire et mise en situation,

-4/ gestion globale et économiquement pérenne de l'entreprise de sécurité dans un cadre compétitif et réglementé : analyse d'une étude de marché et élaboration d'une proposition commerciale dans un exercice de mise en situation réaliste et compétitive.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

#### OUINON

#### COMPOSITION DES JURYS

|                                                                  |   |   |                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------|---|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant |   | X |                                                                                                                                                                                                                           |
| En contrat d'apprentissage                                       |   | X |                                                                                                                                                                                                                           |
| Après un parcours de formation continue                          | X |   | Le jury est constitué de 4 personnes choisies dans une liste :<br>- de chefs d'entreprises en activité,<br>- de personnes qualifiées en activité,<br>- d'un ou plusieurs agents exerçant une activité de sécurité privée. |
| En contrat de professionnalisation                               | X |   | Le jury est constitué de 4 personnes choisies dans une liste :<br>- de chefs d'entreprises en activité,<br>- de personnes qualifiées en activité,<br>- d'un ou plusieurs agents exerçant une activité de sécurité privée. |
| Par candidature individuelle                                     |   | X |                                                                                                                                                                                                                           |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2009                      | X |   | Le jury est constitué de 4 personnes choisies dans une liste :<br>- de chefs d'entreprises en activité,<br>- de personnes qualifiées en activité,<br>- d'un ou plusieurs agents exerçant une activité de sécurité privée. |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé "Dirigeant d'entreprise de sécurité privée" avec effet au 23 avril 2010, jusqu'au 7 septembre 2015.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé " Dirigeant(e) d'entreprise de sécurité privée" avec effet au 7 septembre 2015, jusqu'au 07 septembre 2019.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Le potentiel annuel de récipiendaires à cette certification est évalué à 400 personnes sur l'ensemble de la France (Métropole et DOM).

##### Autres sources d'information :

lise.europe@orange.fr qui répond à toutes les demandes formulées par courriel sur le titre.

Des informations sur l'organisation des sessions, leur contenu et les modalités d'accès à celles-ci sont disponibles sur le site :

<http://www.dirigeant-securite-privee.com>

LISE

**Lieu(x) de certification :**

JPM conseil : Auvergne Rhône-Alpes - Isère ( 38) [GRENOBLE EYBENS]

JPM Conseil

16, rue Pré de la Treille

38320 EYBENS

Téléphone : 06 07 75 21 51

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**